Compiègne, le 15 juillet 2019

DÉCISION N°2019-125-I
(annnule et remplace la décision 2018-079-I du 31/05/2018)

Objet : Horaires d'ouverture et de fermeture des locaux de l'UTC.

Le directeur de l'université de technologie de Compiègne,

Vu le règlement intérieur de l'UTC, partie hygiène et sécurité
Vu le comité de direction en date du 17 avril 2018,
Vu les avis des comités techniques en dates du 28 mai 2018, 4 décembre 2018 et 28 février 2019,

DÉCIDE

Article 1 :
Les horaires d'ouverture et de fermeture des locaux sont ainsi fixés pour :

sites et bâtiments	horaires d'ouverture et de fermeture		
	au public	aux personnels, étudiants et personnes autorisés[1]	sur accès autorisés
Centre de Recherche			
du lundi au vendredi	de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	de 7h30 à 23h00	de 23h00 à 7h30
samedi	fermé	de 7h30 à 14h00	sur autorisation
dimanche et jours fériés	fermé	sur autorisation	sur autorisation
Centre Pierre Guillaumat 1 et 2			
du lundi au vendredi	de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	de 7h30 à 22h30	de 22h30 à 7h30
samedi	fermé	de 7h30 à 14h00	sur autorisation
dimanche et jours fériés	fermé	sur autorisation	sur autorisation
Site Innovation			
Bâtiment Daniel Thomas - centre d'innovation			
du lundi au vendredi	de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	de 7h30 à 22h30	de 22h30 à 7h30
samedi	fermé	de 8h30 à 13h00	sur autorisation
dimanche et jours fériés	fermé	sur autorisation	sur autorisation
Centre de Transfert			
du lundi au vendredi	de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	de 7h30 à 20h30	de 20h30 à 7h30
samedi	fermé	de 7h30 à 14h00	sur autorisation
dimanche et jours fériés	fermé	sur autorisation	sur autorisation

Service des affaires générales et juridiques
Aurélie Germonprez
✉ aurelie.germonprez@utc.fr
☎: 03-44-23-73-76
🖷: 03-44-23-46-74

[1] via son badge d'accès

Halle des sports			
du lundi au vendredi	fermé	de 8h30 à 22h30	sur autorisation
samedi	fermé	de 10h00 à 17h00	sur autorisation
dimanche et jours fériés	fermé	de 10h00 à 17h00	sur autorisation
Bâtiment Blaise Pascal - Génie informatique			
du lundi au vendredi	de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	de 7h30 à 22h00	sur autorisation
samedi	fermé	de 8h15 à 13h45	sur autorisation
dimanche et jours fériés	fermé	sur autorisation	sur autorisation
Bâtiment REE			
du lundi au vendredi	fermé	de 7h30 à 20h30	sur autorisation
samedi	fermé	sur autorisation	sur autorisation
dimanche et jours fériés	fermé	sur autorisation	sur autorisation
Site de Benjamin Franklin			
Bâtiment A-B-C-D-F et G			
du lundi au vendredi	de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	de 7h30 à 22h00	de 22h00 à 7h30
samedi	fermé	de 7h30 à 14h00	sur autorisation
dimanche et jours fériés	fermé	sur autorisation	sur autorisation
Bibliothèque - BUTC			
du lundi au vendredi	de 8h30 à 17h30	de 8h30 à 19h00	de 19h00 à 7h30
samedi	fermé	de 8h30 à 12h00	sur autorisation
dimanche et jours fériés	fermé	sur autorisation	sur autorisation
Bâtiment E (MDE)			
du lundi au vendredi	fermé	de 8h00 à 22h30	sur autorisation
samedi	fermé	de 8h00 à 20h00	sur autorisation
dimanche et jours fériés	fermé	sur autorisation	sur autorisation
Foyer étudiant			
du lundi au vendredi	fermé	de 8h00 à 22h00	sur autorisation
samedi	fermé	sur autorisation	sur autorisation
dimanche et jours fériés	fermé	sur autorisation	sur autorisation

En période d'examens des étudiants, les bâtiments du centre Benjamin Franklin et du site de l'innovation seront ouverts au public à 7h00.

Article 2 : autorisation d'accès

Les demandes d'autorisation sont à demander par le directeur de département, directeur de laboratoire ou chef de service auprès du directeur de l'UTC.

Article 3 : fermeture des parkings

L'horaire de fermeture des parkings est fixé à 23h00. Aucun véhicule ne pourra rester sur les parkings de l'UTC sans une autorisation préalable de l'établissement.

Le directeur,

Philippe Courtier

Pour l'Ordonnateur, par délégation

Olivier Gapenne

Original : *service des affaires générales et juridiques*
Copies : *service/département/direction concerné(e)s*
rectorat
Diffusion : *rubrique actes réglementaires*